

Association canadienne de l'énergie renouvelable – catégories de membres et avantages

1^{re} étape : choisir la catégorie de membres

La structure d'adhésion de l'Association canadienne de l'énergie renouvelable prévoit deux grandes catégories de membres :

- a. À l'avant du compteur
- b. À l'arrière du compteur

Bien que tous les membres de l'Association canadienne de l'énergie renouvelable aient la possibilité de participer aux activités de l'Association relatives aux deux catégories, chacun d'entre eux doit choisir une catégorie d'adhésion en se basant sur les définitions données ci-dessous. Veuillez choisir la catégorie qui représente la principale vocation de votre entreprise. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

En vous basant sur les définitions qui suivent, veuillez indiquer si votre entreprise exerce principalement ses activités à l'avant ou à l'arrière du compteur.

- **Membres exerçant leurs activités à l'avant du compteur** : Ils offrent surtout des produits ou des services physiquement raccordés à un réseau de distribution ou de transport d'électricité, que ce soit directement à des opérateurs de réseaux (services publics) ou indirectement à des clients hors site (consommateurs ailleurs sur le réseau). On peut donner l'exemple de la production d'énergie éolienne ou solaire raccordée au réseau et assujettie à divers accords d'exploitation (p. ex. : contrat d'opérateur de réseau, contrat bilatéral, facturation nette virtuelle), des services de stockage d'énergie raccordés au réseau et utilisés par des opérateurs de réseau (p. ex. : solutions sans câbles électriques) ou des exploitants sur le marché de gros (p. ex. : énergie, puissance et services complémentaires). Cette catégorie peut inclure des solutions multitechnologiques combinant l'éolien et le solaire avec le stockage d'énergie.
- **Membres exerçant leurs activités à l'arrière du compteur** : Ils offrent surtout des produits ou des services directs aux consommateurs ou raccordés physiquement à l'infrastructure d'un client hôte (à l'arrière du compteur de services publics du client). Ces produits et services répondent au moins à un des critères suivants : être situés en aval du compteur de services publics du client hôte, être fournis directement sur place aux consommateurs, être raccordés physiquement à l'infrastructure d'un client hôte (comme un bâtiment ou un terrain). Il peut s'agir par exemple de production pour déplacement de charge ou de facturation nette, de stockage aux fins de gestion de la demande ou d'énergie de secours, ou d'utilisation hors réseau et dans des microréseaux.

2^e étape : choisir l'échelon

Maintenant que vous avez choisi votre catégorie d'adhésion, vous pouvez choisir l'échelon qui convient le mieux aux besoins de votre entreprise en fonction des avantages correspondants, dont les détails figurent dans le tableau des avantages, à la page suivante. Si vous avez des questions ou des commentaires, communiquez avec nous à membres@associationrenouvelable.ca ou au 1 800 922-6932.

